

des Allemands ; il confia l'exécution de l'un des pans de l'édifice à son jeune disciple. Lorsque les deux peintres eurent livré leur ouvrage au public, des amis indiscrets qui ne savaient pas que le Titien eut travaillé à la décoration de l'Entrepot, félicitèrent Giorgioné des peintures de son élève, lui disant qu'il s'était encore surpassé dans cette partie de son œuvre. Giorgioné répondit modestement que c'était l'ouvrage d'un disciple de dix-huit ans, nouvellement passé maître ; mais il était blessé au vif. Il se retira dans sa maison, s'y enferma quelque temps pour dévorer son dépit, et ne voulut plus entendre parler de ce rival inattendu.

Titien fut sensible à cette injustice et ne l'oublia jamais. Voyons quelle noble vengeance il saura en tirer lorsque vingt ans plus tard l'occasion s'en présentera.

Giorgioné, atteint de la peste, est étendu sur son lit de mort. Tout à coup il demande son ancien disciple et ami. On va prévenir le Titien qui, malgré les représentations de ses amis, accourt aussitôt. Le moribond faisant alors un effort suprême exhala lentement ces paroles : " J'ai la peste. Je vais mourir. Merci à vous, mon ami, qui n'avez pas craint de venir ici. J'espère que vous avez oublié mon injustice d'autrefois....."

— " Vous en avez la preuve, Giorgioné, puisque me voici."

— " C'est vrai ; mais écoutez : le temps pourrait me manquer. Je laisse des œuvres ébauchées..... Personne plus que vous n'est capable de les terminer. C'est donc à vous, Titiano, que je lègue ce soin.....je vous livre ce que j'ai de plus cher, ma réputation."

— " Croyez, s'écria le Titien, que je m'efforcerai de la soutenir dignement."

— " Merci, j'avais eu raison de compter sur votre cœur."

Cette bonne action n'eut pas pour le Titien les suites funestes que craignaient ses amis : soixante-deux ans plus tard il peignait, d'une main un peu refroidie il est vrai, mais ferme encore, un *Christ déposé de la Croix*, lorsque la mort qui semblait l'avoir oublié, vint le frapper de la même faux que son maître, alors qu'il avait dépassé l'âge de quatre vingt dix-neuf ans. Le Sénat permit qu'il fût dérogé en sa faveur à la loi qui interdisait de rendre les honneurs funèbres aux pestiférés. Ses restes furent déposés dans l'église de *Frari*.

Cette longue carrière d'un siècle fut une suite de succès et de triomphes. Tous les princes se disputèrent l'honneur de posséder le Titien. Mais ni la noble et douce amitié de l'Arioste que le duc de Ferrare lui avait ménagée dans l'espoir de le retenir à sa cour ; ni les offres généreuses de François I^{er} ; ni les honneurs dont le